

Actualité

Décryptage

Pourquoi la forêt française aura du mal à stocker le carbone

Jean-Denis Renard, jd.renard@sudouest.fr



Les espaces boisés ont de plus en plus de mal à fixer le carbone. ARCHIVES T. DAVID /SO

Une étude montre que les capacités de stockage du carbone par les forêts risquent de diminuer d'ici à 2050, à cause du dérèglement climatique

1 Un puits de carbone irremplaçable

La forêt française est une alliée dans la lutte contre le changement climatique. Publiée il y a quelques jours, une étude dirigée par l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) et par l'Institut technologique FCBA le confirme. Depuis le minimum forestier du milieu du XIX^e siècle, l'expansion et la gestion des surfaces forestières accroissent les volumes de bois, et donc le carbone stocké. C'est un puits de carbone : le CO₂ est retiré de l'atmosphère par la photosynthèse.

Selon le document, il y avait en 2019 plus de 2,8 milliards de tonnes de carbone dans les écosystèmes forestiers, pour moitié dans les arbres vivants ou morts et pour moitié dans les trente premiers centimètres de sols et de litière. Sur la période 2015-2019, le stockage du CO2 par les forêts tourne autour de 30 millions de tonnes par an. Par comparaison, les émissions de gaz à effet de serre de la France se sont élevées à 385 millions de tonnes d'équivalent CO2 (pour faciliter le calcul, on fait la somme de l'équivalent en CO2 des différents gaz) en 2023. La forêt permet ainsi d'absorber 8 % environ des émissions nationales.

2 La capacité de stockage à la baisse

Problème, les espaces boisés ont de plus en plus de mal à fixer le carbone. Leur capacité de stockage a diminué de moitié. Elle était de 60 millions de tonnes de CO2 par an sur la période 2010-2015. L'alerte n'est pas nouvelle. Dans l'inventaire forestier national qu'il met à jour annuellement, l'IGN a déjà souligné ce freinage qui est, pour l'essentiel, attribué aux prélèvements de bois et au dérèglement climatique. La sévérité des épisodes de canicule et de sécheresse entraîne le dépérissement de nombre de peuplements et le ralentissement général de la pompe à carbone. Sans parler des incendies qui, à l'été 2022, ont dévasté des superficies exceptionnelles, en particulier en Gironde avec les deux feux de La Teste-de-Buch et de Landiras.

Aux causes directes liées au dérèglement du climat, par exemple les sécheresses, s'ajoutent des causes indirectes comme les attaques de ravageurs. C'est le cas des scolytes, bien connus dans le Sud-Ouest, qui prolifèrent aussi ces dernières années dans les forêts d'épicéas de la moitié nord de la France.

3 Des inquiétudes pour l'avenir

Le tableau des décennies à venir n'est guère rassurant. « La séquestration en forêt continue de s'éroder sur la période de projection 2020-2050 », écrivent les auteurs. Dans le pire des cas, « les écosystèmes forestiers (hors sols) pourraient même passer d'un puits de carbone à une source de carbone ». Cette bascule, délétère pour le climat, est déjà documentée dans certaines parties du monde pour la période actuelle. Elle touche des forêts dans la zone intertropicale.

Selon les scénarios retenus, le stockage moyen dans la biomasse vivante des forêts françaises sur la période 2020-2050 variera entre 3 et 40 millions de tonnes de CO₂ par an. Ce sont les feuillus « qui contribuent le plus à la séquestration dans les arbres vivants », indique l'étude.

Publié le 23/05/2024 – Sud-Ouest – Jean-Denis Renard